

CAFERUIS

CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ENCADREMENT ET DE RESPONSABILITÉ D'UNITÉ D'INTERVENTION SOCIALE NIVEAU 6 • Arrêté du 31 août 2022 relatif au CAFERUIS

84%

Taux de réussite
au diplôme de
mars 2025

Le métier

Le Responsable d'une unité de service est un professionnel qui assure l'encadrement d'une équipe et des actions directement engagées auprès des personnes accompagnées.

Personnes concernées

Enfants, adultes, personnes âgées : tout public, en situation de handicap, de vulnérabilité et/ou de précarité.

Champs d'intervention

- **Établissements et services du champ sanitaire, social et médico-social**
- **Secteur privé, associatif, organismes de protection sociale, fonction publique territoriale et hospitalière.**

Objectifs du métier

- **Encadrer** une équipe et les actions engagées auprès des personnes accompagnées et des publics cibles
- **Contribuer** au projet d'établissement.
- **Garantir** le respect des droits des personnes accompagnées.
- **Favoriser** une réflexion éthique.
- **Concevoir et conduire** des projets en lien avec le projet l'établissement ou de service.
- **Assurer** la gestion administrative, logistique et le suivi budgétaire d'une unité.
- **Assurer** une communication interne et externe.
- **Créer** des partenariats et des réseaux.

FORMATION SUR 13 MOIS

- 400 h de formation théorique
- 420 h de formation pratique*

*Pour les étudiants effectuant la totalité du parcours

Début de formation : Septembre

DIFFÉRENTS STATUTS

- Formation en **apprentissage**
- Formation **professionnelle**

ADMISSIONS

Public et prérequis

- Salariés, demandeurs d'emploi, adultes en reprise d'études et apprentis
- Justifier d'un diplôme délivré par l'Etat visé à l'article L. 451-1 du code de l'action sociale et des familles classé au moins au niveau 5 du cadre national des certifications professionnelles
- Justifier d'un diplôme, certificat ou titre inscrit au RNCP classé au moins au niveau 6 du cadre national des certifications professionnelles
- Justifier d'un diplôme délivré par l'Etat ou d'un diplôme national ou d'un diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur, sanctionnant un niveau de formation correspondant au moins à deux ans d'études supérieures, ou d'un diplôme, certificat ou titre inscrit au RNCP classé au niveau 5 du cadre national des certifications professionnelles
- Justifier d'un diplôme délivré par l'Etat visé par l'article L. 451-1 du code de l'action sociale et des familles classé au niveau 4 du cadre national des certifications professionnelles
- Les candidats cités aux 3° et 4° doivent respectivement justifier d'une expérience professionnelle de deux ans et de quatre ans réalisée dans tout organisme public ou privé relevant du secteur de l'action sociale, médico-social, éducatif, santé ou de l'économie sociale et solidaire
- Les candidats titulaires d'un diplôme délivré à l'étranger fournissent une attestation portant sur le niveau du diplôme dans le pays où il a été délivré. Cette attestation est délivrée, à la demande du candidat, par un centre habilité à cet effet

Admissions

2 modalités d'inscription :

- sur un parcours complet
- Par bloc de compétence

Inscription sous réserve de satisfaire aux critères d'admission :

- **Hors Parcoursup, auprès de l'IRFASE** : Stagiaire de la formation professionnelle - salarié, adulte en reprise d'études avec un financement (employeur/OPCO, Transition Pro, CPF ou autres) et en autofinancement.
- **Allègement possible** sur demande et après validation de la commission de sélection.

**Tarifs et conditions
générales de vente**
www.irfase.fr

FINANÇABLE CPF

CODE RNCP36836

**MON
COMPTE
FORMATION**

Région
Île-de-France

Essonne
TERRE D'AVENIRS

Évry
courcouronnes

Grand Paris Sud

Évry sciences
santé et innovation

UNIVERSITÉ ÉVRY
PARIS-SACLAY

EVE
CENTRE DE FORMATION
ET D'APPRENTISSAGE

UNAFORIS
UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS
DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Erasmus+
Enrichit les vies, ouvre les esprits.

CAFERUIS — Certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsabilité d'unité d'intervention sociale

Formation théorique

4 domaines de formation correspondant à des blocs de compétence (BC) comprenant chacun des unités de formation (UF)

➤ **Domaine de formation 1 « Piloter l'activité d'unité d'intervention sociale » (150 h) / BC 1 :**

- UF1 : la conduite de l'activité
- UF2 : la personne et son entourage
- UF3 : le partenariat et le travail en réseau

➤ **Domaine de formation 2 « Manager et gérer les ressources humaines d'une unité d'intervention sociale » (100 h) / BC 2 :**

- UF1 : Management
- UF2 : Gestion des ressources humaines

➤ **Domaine de formation 3 « Gérer les volets administratif, logistique et budgétaire d'une unité d'intervention sociale » (60 h) / BC 3 :**

- UF1 : Gestion administrative et logistique
- UF2 : Gestion budgétaire

➤ **Domaine de formation 4 « Contribuer au projet d'établissement ou de service » (90 h) / BC 4 :**

- UF1 : Le projet
- UF2 : L'action publique et ses transformations
- UF3 : Veille professionnelle

Formation pratique

420 heures de stage

Modalités d'évaluation

L'étudiant devra valider : l'ensemble des 4 Blocs de Compétences dans le cadre du cursus complet pour obtenir le CAFERUIS.

OBJECTIFS

- Apporter une formation qualifiante et professionnalisante qui vise à préparer au métier de cadre intermédiaire.
- Acquérir un diplôme de niveau 6.
- Permettre la poursuite d'études dans le champs du sanitaire, social et médico-social ; notamment le MASTER, DIREIS, CAFDES etc....

POURSUITE D'ÉTUDES

L'obtention du CAFERUIS permet une poursuite d'étude vers le :

- **Directeur d'Établissement de l'Intervention Sociale (DIREIS)**
- **Master 2 :** Gouvernance des innovations sociales et environnementales du local au global (GINSENG)
- **Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Établissement ou de Service d'intervention sociale (CAFDES)**

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

L'obtention du CAFERUIS permet d'accéder aux postes de responsables et d'encadrants dans les secteurs d'intervention sociale suivants :

- Établissements et services du champ sanitaire, social et médico-social
- Secteur privé, associatif, organismes de protection sociale, fonction publique territoriale et hospitalière.

